

Projet éolien de Fouquescourt

Lettre d'information #2

Août 2025

LE PROJET AVANCE



Madame, Monsieur,

Depuis près de deux ans, nous étudions la faisabilité d'un projet éolien au sud de la commune de Fouquescourt. Une première phase a consisté à nous assurer de l'approbation du Conseil Municipal, et à obtenir par la suite l'accord des propriétaires et exploitants de la zone.

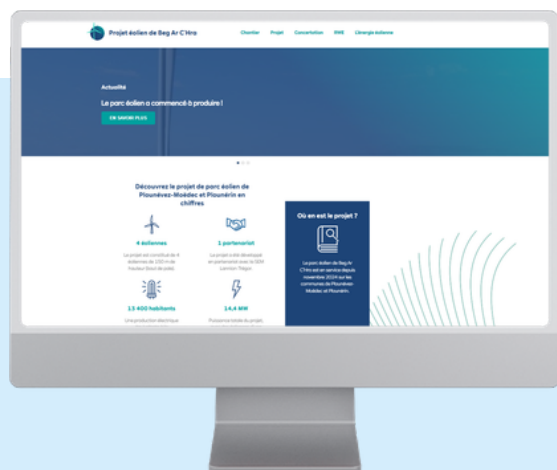
Suite à cela, nous avons lancé au début de l'année 2024 les études nécessaires au développement du projet (vent, environnement, paysage, acoustique). Ce sont ces longues études (deux ans environ) qui nous permettront de définir et de proposer un projet.

D'ici la fin de l'année, nous serons en mesure de vous présenter les résultats des différentes études et la trame d'implantation proposée. Un rendez-vous de concertation sera alors organisé pour échanger avec vous. D'ici-là nous restons à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser.

Bonne lecture,

Brahim Si Ahmed,

Chef de projets éoliens, RWE Renewables France



UN SITE INTERNET POUR VOUS TENIR INFORMÉ

Le site internet du projet est désormais en ligne à l'adresse :

www.fouquescourt.projet-eolien.com

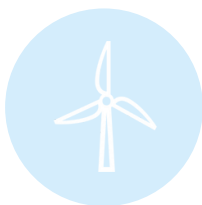
Vous pouvez y retrouver l'ensemble des informations relatives au développement du projet, ainsi qu'une page de contact vous permettant de poser vos questions à l'équipe projet.

Projet éolien de Fouquescourt

LA LOCALISATION DU PROJET



LES DONNÉES CLÉS DU PROJET



4

éoliennes

Le projet pourrait être constitué de 4 éoliennes d'une hauteur maximum de 200 mètres en bout de pales



28

MW

La puissance unitaire maximale par éolienne sera de 7 MW, soit une puissance totale maximale de 28 MW



12 000

foyers

Un parc de 4 éoliennes produirait l'équivalent de la consommation de 12 000 foyers chaque année

Les études relatives au projet

Pour construire et exploiter un parc éolien, il est nécessaire d'obtenir une autorisation environnementale délivrée par la Préfecture. Une étude d'impact est alors réalisée et s'appuie sur l'expertise de bureaux d'études indépendants. Les résultats des différentes études permettent de préciser le projet (nombre, gabarit, emplacement des éoliennes) et seront annexés au dossier de demande d'autorisation environnementale.



L'étude environnementale

L'étude environnementale repose à la fois sur des études bibliographiques (documentation des zones protégées, réglementation, données associatives) et sur des investigations de terrain (recensement d'espèces végétales et animales). Cette étude est réalisée sur un cycle biologique complet. Pour les chauves-souris, ces expertises de terrain sont complétées par des écoutes, au sol et en hauteur, réalisées en continu à l'aide de micros fixés sur le mât de mesure à différentes hauteurs. Dans un second temps, l'étude visera à proposer des mesures pour **Eviter-Réduire-Compenser*** les impacts négatifs. Cette étude est menée par le bureau d'études indépendant Envol Environnement.



L'étude paysagère

L'étude paysagère analyse l'état initial dans lequel s'inscrit le projet éolien de Fouquescourt afin d'évaluer la sensibilité paysagère du territoire : présence de monuments historiques, de sites emblématiques, structures naturelles, reliefs, géologie, hydrographie, etc. Ce diagnostic paysager recense les zones de visibilité du projet éolien et réalise des photomontages pour simuler l'impact visuel du parc depuis une quarantaine de points de vue. A partir de là, l'implantation est réétudiée pour atténuer la visibilité. Cette étude est menée par le bureau d'étude indépendant Enviroscop.



L'étude acoustique

L'étude acoustique consiste à poser des sonomètres au sein des habitations proches de la zone de projet durant 4 à 6 semaines (avec l'accord des riverains concernés). Les données récoltées permettent de connaître précisément l'ambiance sonore de la zone, et surtout de simuler l'impact acoustique du parc. Cela permettra d'anticiper d'éventuels dépassements réglementaires, en corrélant les données aux conditions météorologiques, mais également aux périodes de la journée, et ainsi prévoir le bridage voire l'arrêt des éoliennes sur ces périodes.

*Zoom sur les mesures éviter, réduire, compenser (E.R.C)

Un projet éolien passe par une étude d'impacts : dans un premier temps, il s'agit d'évaluer l'état initial de la zone étudiée et les impacts "bruts" générés par le parc éolien. Dans un deuxième temps, il s'agit de proposer l'ensemble des mesures nécessaires pour Eviter, Réduire ou, en dernier recours, Compenser (dans cet ordre) ces impacts. Pour être recevable, un projet doit rechercher le moindre impact environnemental possible.

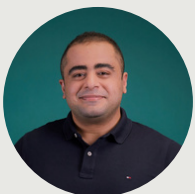
L'ensemble des mesures pour le projet éolien de Fouquescourt sera déterminé dans la deuxième moitié de l'année 2025.

Le calendrier du projet

Le développement d'un projet éolien est une démarche exigeante sur le long terme (7 ans en moyenne, en France) et s'appuie sur d'importantes études qui seront réalisées par des bureaux d'études indépendants : naturalistes, paysagers et acoustiques notamment. Les résultats de ces études nous permettront d'avancer dans la définition du projet éolien : nombre, gabarit et emplacements des machines.



Contactez le chef de projet



Si Ahmed Brahim

brahim.siahmed@rwe.com

50 Rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy

Retrouvez le projet et plus d'informations sur notre site ici :

